

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont un type de dispositif qui repose, pour une large part, sur une mise en situation professionnelle apprenante. Par ailleurs, les ACI dispensent également un accompagnement social visant à permettre au bénéficiaire de développer leur pouvoir d'agir, à partir de leur propre situation personnelle. Enfin des temps de formation théorique non-certifiants sont organisés en fonction des besoins et en prenant en compte les attentes personnalisées des bénéficiaires. L'ensemble du parcours au sein de l'ACI est réalisé en présentiel.

Phase préalable à l'admission

L'admission du candidat disposant d'un Pass-IAE est actée à l'issue d'un entretien de recrutement dans le cadre duquel un livret d'accueil lui est délivré. L'ensemble des éléments nécessaires à son choix libre et éclairé lui est transmis. Si le bénéficiaire est en situation de handicap, nous l'informons d'une possibilité d'adaptation des modalités pédagogique (ex : adaptation du poste de travail)

Accueil et intégration

Le bénéficiaire est accompagné dans la découverte d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur et dans l'ouverture de droits liés à l'emploi. Une présentation détaillée des lieux est réalisée en même temps que sont remis les Equipements de Protection Individuelle avec explications.

Lui sont également présentés l'encadrant technique d'insertion et la conseillère en insertion sociale et professionnelle qui l'accompagneront.

Dès cette première phase, le bénéficiaire est accompagné dans le développement de :

- Compétences techniques : dans la sécurisation d'un chantier et dans les gestes professionnels attendus.
- Savoir-être en milieu professionnel : Ponctualité, communication en milieu professionnel, travail en équipe, autonomie, prise d'initiatives et adaptabilité face aux contraintes du poste.

Une évaluation de ces compétences est réalisée par l'Encadrant Technique d'Insertion tous les 3/4 mois.

Accompagnement social

Au début du parcours, la CISP rencontre le bénéficiaire pour faire un état des lieux de ses besoins. Cette première rencontre marque le début de l'accompagnement social du bénéficiaire. Une fiche de suivi est mis en service.

Le bénéficiaire rencontre une CISP qui l'accompagne dans la définition de son projet professionnel, dans l'identification des freins à lever, dans la recherche d'emploi et/ou d'une formation.





Mise en situation professionnelle

Durant son parcours, le bénéficiaire est mis en situation professionnelle apprenante :

- du lundi au jeudi, pour les ACI Espaces Verts, Logistique/Manutention et Bâtiment,
- du mardi au vendredi ou du mercredi au samedi pour l'ACI Ressourcerie (une semaine sur deux)

Il est accompagné par un Encadrant Technique d'Insertion et intègre une équipe de 6 bénéficiaires. Dans ce cadre, il acquiert des compétences techniques lui permettant de savoir préparer et utiliser différents matériels professionnels, d'assurer sa sécurité et celle des autres et de développer une posture professionnelle adaptée.

Une évaluation des compétences est réalisée à chaque renouvellement de contrat. Ces évaluations nous permettent d'ajuster nos modalités pédagogiques.

En complément, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être organisées de manière personnalisée permettant de découvrir divers métiers et préciser le projet professionnel des bénéficiaires.

Formations théoriques

Différentes séquences de formation théorique sont proposées selon les besoins individuels et collectifs des bénéficiaires présents. Ainsi, les contenus s'adaptent en fonction des attentes et projets des bénéficiaires : gestes et postures, habilitation électrique, Prévention et Secours Civique (PSC1), Français Langues Etrangères (FLE), ...

Frise Chronologique de Parcours

ACCUET

Signature du contrat de travail

d'accueil (signature Remise du règlement intérieur et du livret accusé réception)

NOISSIMDA

Remise des Équipements de Protection Individuelle (EPI) Visite médicale du travail

programmée dans le mois)

INTÉGRATION

équipe et des autres salariés Présentation de l'ensemble de Attribution d'un casier l'employé polyvalent Signature charte de Visite des locaux en insertion

Validée suite

a un

entretien

recrutement

Remise du

V2-06.2024

d'accueil

FORMATIONS THEORIQUES

Gestes et Postures

Certiphyto

L'ensemble des formations théoriques sera mis en place en fonction des besoins individuels

et collectifs des salariés en insertion

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PAR LA CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

administratives Démarches diagnostic Entretien avec

echerche de logement, ouverture de droits, budget, ...)

Identification

des freins à

l'emploi

Définition du projet professionnel Recherche d'emploi et/ou de

Préparation aux entretiens d'embauche

formation

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Ateliers collectifs

de budget, droit du travail, etc.) besoins (gestion En fonction des

Fout au long du parcours, le salarié en insertion développe des savoir-être et des compétences professionnelles Acquisition de compétences

un métier ou de découvrir

d'autonomie

via les encadrants et

pédagogiques

les supports

suivant l'ACI polyvalent

équipements

professionnelles

Découverte des missions de l'employé

> Découverte du matériel

PMSMP dans le but d'initialiser une embanche

(Questionnaire de satisfaction pour les sorties) RENOUVELLEMENT OU FIN DU PARCOURS

EVALUATION DES COMPÉTENCES